

**Corporation de la municipalité de
Nipissing Ouest**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
Rapport financier**

31 décembre 2025

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Rapport financier

31 décembre 2025

Rapport de la direction

Rapport de l'auditeur indépendant

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	2
État consolidé des flux de trésorerie	3
État consolidé de la variation de la dette nette	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5-26

Fonds d'entretien des cimetières

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la continuité	30
État de la situation financière	31
Note afférente aux états financiers	32

Responsabilité de la direction quant aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest (la « municipalité ») sont la responsabilité de la direction de cette dernière. Ils ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada, comme précisé dans la note 1 des états financiers consolidés.

La préparation des états financiers consolidés fait nécessairement appel à des estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque des opérations qui touchent la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant de futures périodes.

La direction de la municipalité dispose de mécanismes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations effectuées sont autorisées et enregistrées dans le respect des exigences conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada, et qu'une information financière fiable est en tout temps disponible aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Ces mécanismes sont soumis à la surveillance et à l'évaluation de la direction. Les membres du conseil se réunissent avec la direction et l'auditeur externe pour examiner les états financiers consolidés et discuter de toutes questions importantes touchant la présentation des données financières ou le contrôle interne avant l'approbation des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Baker Tilly SNT s.r.l., auditeur externe indépendant nommé par la municipalité. Le rapport de l'auditeur indépendant décrit les responsabilités de l'auditeur, l'étendue de leur examen des états financiers consolidés de la municipalité auxquels il est joint et leur opinion relative à ces derniers.



Directeur administratif
14 juillet 2026

Trésorière
14 juillet 2026

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil, résidents et contribuables de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, des flux de trésorerie, et de la variation de la dette nette pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest au 31 décembre 2025, ainsi que de son résultat d'opération consolidé et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

ACCOUNTING • TAX • ADVISORY

Baker Tilly SNT LLP is a member of Baker Tilly Canada Cooperative, which is a member of the global network of Baker Tilly International Limited. All members of Baker Tilly Canada Cooperative and Baker Tilly International Limited are separate and independent legal entities.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly SNT s.r.l. est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés à l'égard de l'information financière des entités ou les activités économiques de l'entité afin d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous sommes uniquement responsables en matière de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

North Bay, Ontario
Le 14 juillet 2026

Baker Tilly SNT s.r.l.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé de la situation financière

31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	23 076 431 \$	22 575 181 \$
Taxes à recevoir	3 014 229	3 465 239
Comptes à recevoir (note 4)	6 291 057	5 762 910
Autres actifs à court terme	<u>361 131</u>	<u>416 215</u>
	<u>32 742 848</u>	<u>32 219 545</u>
Passifs		
Comptes à payer et frais courus (note 5)	12 658 377	11 649 379
Revenus reportés - autres (note 6)	1 300 699	2 175 309
Revenus reportés - fonds de réserve obligatoires (note 7)	164 794	531 150
Dette municipale (note 8)	20 861 359	24 579 860
Avantages sociaux futurs à payer (note 9)	790 491	860 693
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	<u>6 296 653</u>	<u>6 226 904</u>
	<u>42 072 373</u>	<u>46 023 295</u>
Dette nette	<u>(9 329 525)</u>	<u>(13 803 750)</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 11)	160 432 196	156 992 306
Dépenses payées d'avance	355 736	283 704
Stocks	<u>266 595</u>	<u>290 554</u>
	<u>161 054 527</u>	<u>157 566 564</u>
Excédent accumulé (note 12)	<u>151 725 002 \$</u>	<u>143 762 814 \$</u>

Engagements (note 13)

Éventualités (note 14)

Approuvée par :



Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025		2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
	(non audité)		
Revenus			
Imposition nette	24 142 295 \$	24 298 034 \$	23 197 618 \$
Frais d'utilisation	17 349 847	15 938 175	18 197 305
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	18 280 338	18 560 279	17 451 327
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	63 543	58 445	39 145
Autres	3 506 653	3 971 952	4 315 380
Total des revenus	<u>63 342 676</u>	<u>62 826 885</u>	<u>63 200 775</u>
Dépenses (note 22)			
Administration générale	3 858 418	3 752 301	3 662 225
Services de protection	7 501 607	6 742 646	6 916 111
Services de transports	8 987 239	9 353 913	8 704 259
Services environnementaux	12 579 862	12 360 852	12 951 666
Services de santé	557 955	551 083	509 594
Services sociaux et de la famille	20 046 862	20 211 797	19 017 088
Services récréatifs et culturels	6 705 825	6 137 180	6 122 580
Planification et développement	1 283 729	1 661 369	1 013 533
Total des dépenses	<u>61 521 497</u>	<u>60 771 141</u>	<u>58 897 056</u>
Excédent de l'exercice avant autres éléments	1 821 179	2 055 744	4 303 719
Autres éléments			
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	1 384 800	3 677 152	3 603 207
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	<u>955 200</u>	<u>2 229 292</u>	<u>1 989 587</u>
Excédent de l'exercice	4 161 179	7 962 188	9 896 513
Excédent accumulé au début de l'exercice	<u>143 762 814</u>	<u>143 762 814</u>	<u>133 866 301</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>147 923 993 \$</u>	<u>151 725 002 \$</u>	<u>143 762 814 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
État consolidé des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	7 962 188 \$	9 896 513 \$
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant de (affectés aux)		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 425 022	7 224 242
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	415 001	(154 428)
Diminution des avantages sociaux futurs à payer	(70 202)	(71 585)
Charge de désactualisation	69 749	68 223
Augmentation des taxes à recevoir	451 010	(526 344)
Augmentation des comptes à recevoir	(528 147)	(801 881)
Diminution (augmentation) des autres actifs à court terme	55 084	(150 556)
Augmentation des comptes à payer et frais courus	1 008 998	2 889 847
Augmentation (diminution) de revenus reportés - autres	(874 610)	(420 292)
Augmentation (diminution) de revenus reportés - fonds de réserve obligatoires	(366 356)	(441 971)
Augmentation des dépenses payées d'avance	(72 032)	(24 337)
Augmentation des stocks	<u>23 959</u>	<u>(27 923)</u>
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>15 499 664</u>	<u>17 459 508</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 499 313)	(11 654 882)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	<u>219 400</u>	<u>196 277</u>
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(11 279 913)</u>	<u>(11 458 605)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette municipale	<u>(3 718 501)</u>	<u>(3 754 489)</u>
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(3 718 501)</u>	<u>(3 754 489)</u>
Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	501 250	2 246 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>22 575 181</u>	<u>20 328 767</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>23 076 431</u></u> \$	<u><u>22 575 181</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé de la variation de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025		2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
	(non audité)		
Excédent de l'exercice	4 161 179 \$	7 962 188 \$	9 896 513 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	7 425 022	7 425 022	7 224 242
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	415 001	415 001	(154 428)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 017 595)	(11 499 313)	(11 654 882)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	219 400	196 277
Variation des dépenses payées d'avance	-	(72 032)	(24 337)
Variation des stocks	-	23 959	(27 923)
Diminution de la dette nette	983 607	4 474 225	5 455 462
Dette nette au début de l'exercice	<u>(13 803 750)</u>	<u>(13 803 750)</u>	<u>(19 259 212)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u><u>(12 820 143) \$</u></u>	<u><u>(9 329 525) \$</u></u>	<u><u>(13 803 750) \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada. Puisque la détermination précise de certains actifs et passifs dépend des événements futurs, la préparation des états financiers consolidés exige l'établissement d'estimations et d'hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont été faites en utilisant des jugements prudents.

(a) Principe de consolidation

- (i) Ces états financiers consolidés comprennent les comptes des actifs financiers, des passifs, des actifs non financiers, de l'excédent accumulé, des revenus et des dépenses de la municipalité ainsi que des activités de tous les comités du Conseil, le Conseil de la bibliothèque publique de Nipissing Ouest, la Production d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée, la Distribution d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée et Les Services environnementaux de Nipissing Ouest.

Tous les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses interfonds ont été éliminés.

- (ii) Les activités dans les conseils locaux mixtes sont comptabilisées en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la quote-part de la municipalité des revenus, des dépenses, des actifs et des passifs de ces conseils locaux mixtes est inscrite dans les postes correspondants des états financiers consolidés de la municipalité. Le conseil local mixte suivant est présenté selon la méthode de consolidation proportionnelle :

Foyer pour les personnes âgées de Nipissing Ouest

La quote-part de la municipalité du Foyer pour les personnes âgées de Nipissing Ouest était de 77,26% pour 2025 (77,26% pour 2024).

- (iii) Entités non consolidées

Les conseils locaux mixtes suivants ne sont pas consolidés :

Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound

- (iv) Comptabilisation des transactions des conseils scolaires

La municipalité est tenue de collecter et de remettre les prélèvements de soutien d'éducation au nom des conseils scolaires de la région pour couvrir les coûts des résidences et autres bâtiments. La municipalité n'a pas de juridiction ou de contrôle sur les opérations des conseils scolaires. Par conséquent, l'imposition, les autres revenus, les dépenses, les actifs et les passifs reliés aux activités des conseils scolaires ne sont pas reflétés dans l'excédent accumulé de ces états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Principes de consolidation (suite)

(v) Fonds d'entretien des cimetières

Les fonds d'entretien des cimetières et leurs opérations administrées par la municipalité ne sont pas consolidés, mais ils sont présentés séparément dans les états de la continuité et de la situation financière du fonds d'entretien des cimetières.

(b) Principes de comptabilité

(i) Comptabilité d'exercice

Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils sont mesurables, et les dépenses sont constatées lorsqu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite à la réception des biens ou des services et à la création d'une obligation légale de payer.

(ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans les trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou celles qui sont facilement convertibles en espèces.

(iii) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des frais des usagers et des honoraires qui sont collectés pour des services à rendre. Les revenus sont constatés dans la période où les services sont rendus.

(iv) Revenus reportés - fonds de réserve obligatoires

La municipalité reçoit certaines subventions, des transferts et d'autres revenus en vertu de la législation. Ces fonds, par leur nature, sont limités dans leur utilisation et, jusqu'à ce qu'ils soient appliqués à des dépenses spécifiques, sont comptabilisés comme des revenus reportés. Les montants affectés à des dépenses admissibles sont comptabilisés en tant que revenus au cours de l'exercice où ils sont dépensés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(v) Avantages sociaux futurs des employés

La municipalité verse des contributions au fonds du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), lequel est un régime de retraite à employeurs multiples à prestations déterminées pour les membres de son personnel avec les contributions incluses comme dépenses. Le coût des autres régimes de retraite est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et basé sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des autres régimes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché des obligations à long terme.

(vi) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations juridiques afférentes à la mise hors service d'une immobilisation corporelle résultant de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de son utilisation normale.

Le passif associé à une obligation de mise hors service d'une immobilisation est évalué en fonction de la meilleure estimation du montant nécessaire pour remédier au passif à la date des états financiers consolidés, dans la mesure où tous les critères de comptabilisation sont respectés.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une obligation juridique pour la municipalité d'engager des coûts en rapport avec une immobilisation corporelle spécifique, lorsque l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu, lorsque des avantages économiques devront être abandonnés afin de remédier le passif et lorsqu'une estimation raisonnable de ce montant peut être effectuée. La meilleure estimation du passif comprend tous les coûts directement attribuables à l'assainissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, en fonction de l'information la plus fiable disponible à la date de clôture applicable. Lorsque les flux de trésorerie sont attendus sur des périodes futures, le passif est comptabilisé en utilisant la technique de la valeur actualisée.

Lorsqu'un passif au titre d'une obligation de mise hors service d'une immobilisation est initialement comptabilisé, un ajustement correspondant de l'immobilisation corporelle correspondante est également comptabilisé. Dû à l'écoulement du temps au cours de plus d'une période, la valeur comptable du passif est ajustée pour refléter les charges de désactualisation encourues au cours de la période considérée. Cette charge permet de s'assurer que la valeur temporelle de l'argent est prise en compte lors de la comptabilisation des passifs en cours à chaque date de clôture. Les coûts de mise hors service des immobilisations corporelles capitalisées sont également amortis simultanément sur la même base que l'actif sous-jacent auquel ils se rapportent.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(vi) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Lors de l'assainissement, la municipalité décomptabilise le passif qui a été établi. Dans certaines circonstances, des gains ou des pertes peuvent être encourus lors du règlement, liés à l'évaluation continue du passif et aux estimations correspondantes qui ont été faites et qui sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

(vii) Informations sectorielles

La municipalité présente les informations sectorielles sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario. Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activités pour la municipalité :

Administration générale

Le secteur de l'administration générale comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.

Services de protection

Le secteur de services de protection comprend les services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique.

Services de transports

Le secteur de services de transports est responsable pour l'entretien des routes, les ponceaux, les ponts, le déneigement et le déglçage, les panneaux indicateurs, les signaux et les lampadaires.

Services environnementaux

Le secteur de services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, la collecte des déchets et le recyclage et la production de l'énergie électrique.

Services de santé

Le secteur des services de santé comprend les services de santé publique et de cimetières.

Services sociaux et de la famille

Le secteur des services sociaux et de la famille comprend l'aide sociale, les soins de longue durée, les services paramédicaux, les logements sociaux et les services de garde d'enfant.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(vii) Informations sectorielles (suite)

Services récréatifs et culturels

Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives, les installations récréatives, la culture et les services de bibliothèque.

Planification et développement

Le secteur de planification et du développement gère l'aménagement dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que les services liés à l'élaboration des programmes de développement économique de la municipalité.

(viii) Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour acquitter des dettes existantes et sont détenus à des fins de prestations de services. Ils ont une durée de vie utile dépassant un an et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des opérations. La variation des actifs non financiers au cours de l'année avec l'excédent de l'exercice forme les composantes de l'état consolidé de la variation de la dette nette.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(viii) Actifs non financiers (suite)

(i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et comprennent tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'activité de la construction, au développement ou à la mise en valeur, ainsi que le coût des activités mis hors de service imposé par la loi ou par contrat. Les immobilisations moins la valeur résiduelle sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon leur durée de vie utile aux taux suivants :

Améliorations au terrain	10 à 20 ans et durée résiduelle estimative
Routes et ponts	20 à 60 ans
Immeubles	50 ans
Machines et équipements	5 à 25 ans
Véhicules	3 à 15 ans
Systèmes des eaux et des égouts	30 à 100 ans
Fournitures et meubles	5 à 20 ans
Matériel et logiciels	3 à 10 ans

L'amortissement commence le premier mois après que l'immobilisation corporelle est complète et prête pour le service.

Les immobilisations en construction ne sont pas amorties jusqu'à ce que l'actif soit disponible pour un usage productif.

Les immobilisations corporelles reçues comme apports sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et sont comptabilisées comme revenus.

(ii) Stocks

Les stocks détenus pour consommation sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

(iii) Dépenses payées d'avance

Les dépenses payées d'avance représentent les montants versés au titre d'un bien ou d'un service qui n'a pas été reçu. La dépense est comptabilisée au moment que le bien est reçu ou que le service est rendu.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(ix) Impôts fonciers et autres revenus

La facturation des impôts fonciers est préparée par la municipalité en se basant sur les rôles d'évaluations publiés par la société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) selon la loi régissant les municipalités, 2001. Le conseil municipal établit les taux d'imposition sur une base annuelle, incorporant les montants pour les services locaux et les montants à recouvrer pour le compte des conseils scolaires au nom de la Province de l'Ontario.

Une partie normale du processus d'imposition est l'émission de rôles d'évaluation supplémentaire qui donnent des informations à jour concernant les changements dans l'évaluation foncière. Dès la réception d'un rôle d'évaluation supplémentaire, la municipalité calcule les impôts fonciers qui s'appliquent et prépare les factures d'impôt supplémentaires. Les revenus d'imposition sont comptabilisés au moment où les factures d'impôts sont émises.

Les évaluations et les impôts fonciers connexes sont susceptibles d'appel. Les ajustements aux impôts fonciers par suite d'un appel sont comptabilisés lorsque le résultat du processus d'appel est connu ou sont fondés sur les meilleures estimations de la direction.

La municipalité a le droit de percevoir des intérêts et des pénalités sur les impôts en retard. Ces revenus sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les intérêts et les pénalités sont imposés.

Les frais d'utilisation sont comptabilisés dans la période à laquelle les revenus se rapportent.

Les autres revenus sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Les amendes et les frais d'utilisation sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus.

(x) Subventions et transferts des gouvernements

Les subventions et transferts des gouvernements sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à titre de revenus dans la période où les événements donnant lieu aux transferts se produisent, à condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'éligibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants peuvent être effectuées. Les transferts sont constatés comme revenus reportés lorsque les stipulations relatives au transfert donnent lieu à un élément de passif. Les transferts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les stipulations donnant lieu au passif sont réglées.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(xi) Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige l'établissement d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction. Ces estimations et hypothèses sont basées sur la meilleure information et le jugement de la direction, et peuvent différer significativement des résultats actuels.

(xii) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés à la juste valeur ou au coût après amortissement.

Les instruments financiers classés au coût après amortissement comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette municipale. Ils sont évalués initialement à leur juste valeur et ensuite comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument.

2. Incertitude relative à la mesure

Certains éléments comptabilisés dans les états financiers consolidés sont sujets à l'incertitude relative à la mesure. Les montants comptabilisés sont basés sur l'information disponible à la municipalité et leur jugement.

- Les montants comptabilisés au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont fondés sur le montant estimé nécessaire pour assainir le passif et dépendent des estimations de l'utilisation, de la durée de vie restante et des taux d'actualisation.
- Les montants comptabilisés pour l'amortissement ainsi que le solde d'ouverture des immobilisations corporelles sont basés sur les estimations des durées de vies utiles, des valeurs résiduelles et des taux d'évaluation.
- Les montants comptabilisés pour le régime de retraite et les autres bénéfices postérieurs à l'emploi sont basés sur les estimations de l'âge de retraite et les coûts de prestations de santé.

Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure et l'effet sur les états financiers consolidés de changements dans ces estimations dans les périodes futures pourrait être significatif.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale. En date du 31 décembre 2025, la municipalité a utilisé un montant de 0 \$ (0 \$ - 2024). Les intérêts sont calculés au taux préférentiel de l'institution financière.

4. Comptes à recevoir

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Gouvernement fédéral	2 546 452 \$	1 584 843 \$
Province de l'Ontario	1 771 339	1 596 094
Frais d'utilisation	941 372	1 274 775
Autres	1 031 067	1 307 198
Municipales	<u>827</u>	<u>-</u>
	<u>6 291 057 \$</u>	<u>5 762 910 \$</u>

5. Comptes à payer et frais courus

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Gouvernement fédéral	126 970 \$	173 683 \$
Province de l'Ontario	5 429 957	4 387 144
Conseils scolaires	870 996	24 236
Dettes fournisseurs	3 197 330	3 810 693
Autres	2 676 592	2 776 301
Vacances à payer	<u>356 532</u>	<u>477 322</u>
	<u>12 658 377 \$</u>	<u>11 649 379 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

6. Revenus reportés - autres

Les revenus reportés mis de côté à des fins précises sont comme suit :

	Solde au 31 décembre 2024	Montants reçus au cours de l'année	Reconnu comme chiffre d'affaires au cours de l'année	Solde au 31 décembre 2025
Fonds sur l'infrastructure communautaire de l'Ontario	825 776 \$	951 533 \$	1 676 486 \$	100 823 \$
Subvention ontarienne d'efficacité et de modernisation	307 879	-	24 219	283 660
Fonds d'appui au développement des ressources du Nord de l'Ontario	557 639	319 784	877 423	-
Fonds pour les systèmes d'eau favorisant le logement	-	188 659	-	188 659
Autres	484 015	257 837	14 295	727 557
Total des revenus reportés - autres	2 175 309 \$	1 717 813 \$	2 592 423 \$	1 300 699 \$

7. Revenus reportés - Fonds de réserve obligatoires

Une exigence du Manuel de comptabilité du secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada est que les fonds de réserve obligatoires soient comptabilisés comme revenus reportés. Cette exigence est en place car la législation et les accords externes restreignent la façon dont ces fonds peuvent être utilisés et dans certaines circonstances, ces fonds pourraient être remboursés. Le solde des fonds de réserve obligatoires de la municipalité est résumé ci-dessous:

	Solde au 31 décembre 2024	Montants reçus au cours de l'année	Reconnu comme chiffre d'affaires au cours de l'année	Solde au 31 décembre 2025
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	531 150 \$	965 742 \$	1 332 098 \$	164 794 \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

8. Dette municipale

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Emprunt conditionnel, remboursable par versements égaux de 6 % des revenus bruts provenant des frais d'admission au Musée Sturgeon River House	204 818 \$	204 818 \$
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 26 mai 2025 par versements mensuels de 16 851 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,89 %	-	84 923
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 11 mars 2026 par versements mensuels de 13 108 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 6,04 %	463 108	588 299
Débeture, remboursable jusqu'au 4 juillet 2026 par versements semestriels de 56 752 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 2,15 %	111 699	221 035
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 6 février 2027 par versements mensuels de 4 252 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,48 %	58 175	106 262
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 29 avril 2027 par versements mensuels de 39 815 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,97 %, garanti par une lettre de garantie	3 025 938	3 503 718
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 17 août 2027 par versements mensuels de 69 158 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 5,21 %	1 309 021	2 030 533
Débeture, remboursable jusqu'au 1 ^{er} novembre 2027 par versements semestriels de 53 846 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,01 %	207 516	306 716
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 3 décembre 2029 par versements mensuels de 130 006 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,13 %, garanti par une lettre de garantie	6 240 300	7 800 375
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 6 février 2032 par versements mensuels de 7 707 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,38 %	498 946	568 396
Débeture, remboursable jusqu'au 15 mars 2033 par versements semestriels de 195 098 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,15 %	3 739 980	4 006 063

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

8. Dette municipale (suite)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Débeture, remboursable jusqu'au 4 avril 2033 par versements semestriels de 36 704 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,55 %	479 653	534 566
Débeture, remboursable jusqu'au 15 mars 2052 par versements semestriels de 131 916 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,52 %	<u>4 522 205</u>	<u>4 624 156</u>
	<u><u>20 861 359</u></u> \$	<u><u>24 579 860</u></u> \$

Les versements de capital qui doivent être payés au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

2026	4 042 434 \$
2027	5 288 993
2028	2 105 195
2029	2 124 193
2030	583 789
Par la suite	<u>6 716 755</u>
Total	<u><u>20 861 359</u></u> \$

9. Avantages sociaux futurs à payer

La municipalité fournit certains avantages sociaux à ses employés qui nécessitent un financement dans les exercices futurs. Selon le plan de congés de maladie, les journées accumulées de congés de maladie non utilisées peuvent s'accumuler et les employés peuvent avoir droit à un paiement en espèces lorsqu'ils quittent l'emploi de la municipalité.

La municipalité offre également des prestations de médicaments à certains employés après la retraite. Ce régime est affecté par les taux d'intérêt, les ajustements causés par les modifications au régime, et les changements d'hypothèses.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Congés de maladie accumulés	498 780 \$	536 354 \$
Autres bénéfices postérieurs à l'emploi	<u>291 711</u>	<u>324 339</u>
	<u><u>790 491</u></u> \$	<u><u>860 693</u></u> \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

10. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début l'exercice	6 226 904 \$	6 158 681 \$
Charge de désactualisation	<u>69 749</u>	<u>68 223</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 296 653</u> \$	<u>6 226 904</u> \$

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suite:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Sites d'enfouissement des déchets	5 581 485 \$	5 511 736 \$
Désamiantage	660 367	660 367
Fosses septiques, puits d'eau potable et puits de surveillance	20 244	20 244
Réservoirs de carburant	<u>34 557</u>	<u>34 557</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 296 653</u> \$	<u>6 226 904</u> \$

Sites d'enfouissement des déchets

Selon la loi environnementale, il existe une obligation pour les activités de fermeture et d'après-fermeture de sites d'enfouissement des déchets. Les éléments principaux du plan de fermeture des sites d'enfouissement des déchets sont le recouvrement final et la mise en œuvre d'un plan de gestion du drainage. Les activités d'après-fermeture comprennent l'entretien du recouvrement final, l'installation de puits de surveillance, la surveillance de l'eau souterraine, les inspections et les rapports annuels.

Le passif encouru est basé sur des estimations et des hypothèses concernant des événements se prolongeant sur une période étendue en utilisant la meilleure information disponible à la direction. Des événements futurs peuvent provoquer des changements significatifs au total des dépenses estimées, à la capacité utilisée ou au total de la capacité ainsi qu'au passif estimé, et sera reconnu d'une manière prospective, comme un changement d'estimation, le cas échéant. Les études les plus récentes sur la capacité de traitement des déchets ont été réalisées dans des rapports datés de 2018 à 2023.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

10. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

La municipalité opère les sites d'enfouissement des déchets suivants :

	Durée résiduelle estimative	Capacité restante estimative	Activités d'après- fermeture	Taux d'inflation	Taux d'actualisation
2025					
Lac clair	63% (25 207 m ³)	27 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Caldwell	7% (7 025 m ³)	3 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Kipling	82% (16 438 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Badgerow	69% (13 811 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
River Valley	56% (22 302 m ³)	39 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Lavigne	33% (13 088 m ³)	10 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Sturgeon Falls	-% (- m ³)	- ans	25 ans	3,58%	2,24%
2024					
Lac clair	65% (26 138 m ³)	28 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Caldwell	9% (9 310 m ³)	4 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Kipling	82% (16 499 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Badgerow	70% (13 929 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
River Valley	57% (22 868 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Lavigne	36% (14 392 m ³)	11 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Sturgeon Falls	-% (- m ³)	- ans	25 ans	3,58%	2,24%

Désamiantage

La municipalité possède des bâtiments qui contiennent de l'amiante et, par conséquent, elle est juridiquement tenue d'effectuer des activités de réduction lors de la rénovation ou de la démolition de ces actifs. Les activités de réduction comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante de la manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Le moment des soins d'après-fermeture ne peut pas encore être raisonnablement estimé, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Réservoirs de carburant, fosses septiques, puits d'eau potable et puits de surveillance

La municipalité possède des réservoirs de carburant, de fosses septiques, de puits d'eau potable et de puits de surveillance, ce qui représente un danger pour l'environnement et suite de leur enlèvement et de leur déclassement et il existe des obligations juridiques concernant la manière dont ils doivent être enlevés. Le moment des soins d'après-fermeture ne peut pas encore être raisonnablement estimé, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

31 décembre 2025

	Coût				Amortissement cumulé				Valeur nette comptable	
	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Dispositions / Transferts	Solde à la fin de l'exercice	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Dispositions / Transferts	Solde à la fin de l'exercice	2025	2024
Terrain	9 175 605 \$	17 340 \$	(233 206) \$	8 959 739 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 959 739 \$	9 175 605 \$
Améliorations de terrain	12 808 357	-	-	12 808 357	9 563 244	354 108	-	9 917 352	2 891 005	3 245 113
Routes et ponts	90 678 912	4 724 916	(516 462)	94 887 366	61 000 130	2 012 540	(180 966)	62 831 704	32 055 662	29 678 782
Immeubles	77 506 903	1 102 414	(40 678)	78 568 639	33 424 997	1 668 450	(30 857)	35 062 590	43 506 049	44 081 906
Machines et équipements	36 890 832	1 587 829	(168 171)	38 310 490	18 163 415	1 637 988	(168 170)	19 633 233	18 677 257	18 727 417
Véhicules	14 554 085	144 741	(613 075)	14 085 751	10 038 622	776 248	(597 340)	10 217 530	3 868 221	4 515 463
Systèmes des eaux et des égouts	67 304 102	2 465 120	(84 787)	69 684 435	23 647 606	759 456	(44 644)	24 362 418	45 322 017	43 656 496
Fournitures et meubles	2 456 756	57 582	-	2 514 338	1 510 065	105 118	-	1 615 183	899 155	946 691
Matériel et logiciels	1 493 081	121 706	(47 037)	1 567 750	1 284 818	111 114	(47 038)	1 348 894	218 856	208 263
Immobilisations en construction	2 756 570	1 277 665	-	4 034 235	-	-	-	-	4 034 235	2 756 570
	315 625 203 \$	11 499 313 \$	(1 703 416) \$	325 421 100 \$	158 632 897 \$	7 425 022 \$	(1 069 015) \$	164 988 904 \$	160 432 196 \$	156 992 306 \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

12. Excédent accumulé

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Excédent		
Investi en immobilisations corporelles	160 432 196 \$	156 992 306 \$
Général	3 411 072	5 014 952
Foyer pour personnes âgées du Nipissing Ouest	2 639 094	2 051 655
Les Services environnementaux du Nipissing Ouest	660 669	693 934
Distribution d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée	10	10
Production d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée	(2 880 502)	(2 163 516)
Non financés		
Avantages sociaux futurs à payer	(790 491)	(860 693)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(6 296 653)	(6 226 904)
Dette municipale	(20 861 359)	(24 579 860)
Total de l'excédent	<u>136 314 036</u>	<u>130 921 884</u>
Réserves		
Réserves pour fins spécifiques		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 020 001	2 028 488
Congés de maladie	199 276	192 995
Fonds de roulement	7 263 689	5 610 598
Services récréatifs	1 074 306	305 584
Services de protection	497 820	439 113
Services environnementaux	2 860 924	2 275 629
Services de bibliothèque	326 369	350 470
Services de santé	2 168 581	1 638 053
Total des réserves	<u>15 410 966</u>	<u>12 840 930</u>
Excédent accumulé	<u><u>151 725 002</u></u> \$	<u><u>143 762 814</u></u> \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

13. Engagements

La municipalité a conclu divers contrats au cours de l'année, notamment des améliorations aux infrastructures existantes pour un total d'environ 4 440 945 \$. Au 31 décembre 2025, il restait approximativement 2 535 485 \$ de travaux à effectuer et de coûts à encourir sur ces contrats.

La municipalité a conclu une entente de cinq ans avec North Bay and District Humane Society, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, pour l'approvisionnement de services de contrôle des animaux. L'engagement minimum pour les services de contrôle des animaux est de 96 146 \$ par année.

La municipalité a conclu une entente de sept ans avec Fowler Construction Compagnie, du 1er octobre 2022 au 30 avril 2029, pour l'approvisionnement de services de déneigement et de déglçage. L'engagement minimum pour les services de déneigement et de déglçage est de 147 563 \$ par année.

14. Éventualités

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Selon les conditions d'une entente entre la municipalité et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, la municipalité a obtenu un prêt de 811 950 \$ et s'est engagée à augmenter les visites annuelles au musée à 20 000 personnes ainsi que les revenus annuels du musée à un montant minimum de 230 000 \$ par le 31 décembre 2001. La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario devait déterminer si la municipalité avait fait des efforts raisonnables pour augmenter les visites et les revenus annuels aux niveaux requis par l'entente. Si cette détermination est positive, la Société renoncera à cette dette. Si la détermination est négative, la municipalité aurait à payer les intérêts sur cette dette au taux préférentiel de la Banque Royale du Canada majoré de 2 %, et le prêt deviendrait remboursable. Au 31 décembre 2025, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario n'avait pas rendu sa décision.

Poursuites judiciaires

La municipalité est impliquée dans certaines poursuites judiciaires et des litiges. Il est impossible actuellement de déterminer les résultats de ces poursuites. Tout montant accordé, le cas échéant, de ces poursuites juridiques et des litiges sera comptabilisé dans les périodes au cours desquelles ils sont résolus.

Le conseil municipal est d'avis qu'il est peu probable qu'un montant soit accordé au-dessus de la couverture d'assurance ou autrement, serait significatif par rapport à la situation financière consolidée de la municipalité.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

15. Fonctionnement des conseils scolaires

Suite à la note 1(a)(iv), l'imposition, les autres revenus et les réquisitions, des conseils scolaires sont composés des éléments suivants :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Imposition	<u>3 368 461</u> \$	<u>3 295 928</u> \$
Total des montants reçus ou à recevoir	3 368 461	3 295 928
Réquisitions	<u>3 368 461</u>	<u>3 295 928</u>
	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

16. Contributions aux conseils locaux mixtes non consolidées

Suite à la note 1(a)(iii), les contributions suivantes ont été faites par la municipalité à ces conseils :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	3 723 484 \$	3 608 468 \$
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	<u>484 431</u>	<u>461 363</u>
	<u>4 207 915</u> \$	<u>4 069 831</u> \$

17. Fonds d'entretien des cimetières

Les fonds d'entretien des cimetières administrés par la municipalité au montant de 194 801 \$ (190 121 \$ - 2024) ne sont pas inclus à l'état consolidé de la situation financière. De plus, leurs opérations ne sont pas incluses dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

18. Régimes de retraite

La municipalité verse des contributions au régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), ce qui est un régime à employeurs multiples, au nom de tous les employés permanents, à temps plein et les membres à temps partiel de son personnel qui sont admissibles. Le régime est un régime à prestations déterminées prévoyant le montant des rentes de retraite que les employés recevront en fonction de la durée de service et des salaires. Le conseil d'administration de la Société d'administration d'OMERS, qui représente les participants et les employeurs, est responsable pour superviser l'administration du régime de retraite, qui inclut l'investissement des actifs et l'administration des prestations. OMERS fournit des services à plus de 665 000 membres actifs et retraités et environ 1 000 employeurs.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

18. Régimes de retraite (suite)

Chaque exercice, un actuaire indépendant évalue la capitalisation du Régime de retraite principal d'OMERS (le « régime ») en comparant la valeur actuarielle de l'actif placé à la valeur estimative actualisée de toutes prestations de retraite accumulées par les participants à ce jour. Au 31 décembre 2025, l'obligation estimative au titre des prestations de retraite de tous les participants au régime se chiffrait à 149 575 \$ millions de dollars (140 766 \$ millions de dollars - 2024). Au 31 décembre 2025, la valeur actuarielle de l'actif net du régime était de 148 253 \$ millions de dollars (137 853 \$ millions de dollars - 2024), ce qui indique un déficit actuariel de 1 322 \$ millions de dollars (2 913 \$ millions de dollars - 2024). Le régime est un régime de retraite à employeurs multiples, et par conséquent, les surplus et les déficits sont la responsabilité jointe des organisations municipales de l'Ontario et de leurs employées. Par contre, la municipalité n'a comptabilisé aucune portion du surplus ou du déficit d'OMERS.

Le montant versé par la municipalité à OMERS pour les services courants en 2025 était de 1 706 009 \$ (1 598 703 \$ - 2024). Ce montant est inclus comme dépense à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Au 1er janvier 2025, le maximum des gains admissibles a augmenté de 68 500 \$ en 2024 à 71 300 \$. Les contributions sont calculées à un taux de 9,0% (9,0% - 2024) du montant jusqu'au maximum des gains admissibles de retraite indiqués ci-dessus et à un taux de 14,6% (14,6% - 2024) du montant dépassant le maximum des gains admissibles de retraite.

19. Instruments financiers

Risques découlant des instruments financiers et gestion du risque

La municipalité est exposée à toute une gamme de risques financiers, notamment risque de crédit, risque de liquidité et risque du marché.

Il n'y a eu aucun changement par rapport à l'année précédente dans l'exposition au risque ou dans les politiques, procédures et méthodes utilisées pour mesurer le risque.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles. La municipalité est exposée au risque de crédit dans la mesure où les comptes à recevoir ne sont pas recouverts en temps opportun. Les actifs financiers de la municipalité constituent la trésorerie et équivalents de trésorerie, et les comptes à recevoir sont exposés au risque de crédit. Les valeurs comptables des actifs financiers figurant dans l'état consolidé de la situation financière représentent le risque de crédit maximal de la municipalité à la date de l'état consolidé de la situation financière. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de crédit important.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

19. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Les passifs financiers de la municipalité comprennent les comptes à payer et frais courus et la dette municipale. La municipalité maintient des ressources suffisantes pour respecter ses obligations. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de liquidité important.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variations de la juste valeur des instruments financiers résultant des fluctuations du marché. La municipalité est exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix dans la mesure où la juste valeur d'un instrument financier fluctuera en raison de facteurs de marché. Les instruments financiers de la municipalité constituent la trésorerie et équivalents de trésorerie, et les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette municipale sont exposés au risque de marché. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de marché important.

20. Montants budgétés

Les montants prévus au budget sont présentés aux fins de comparaison et ont été tirés à partir du budget approuvé par le conseil. Le budget approuvé par le conseil est basé sur un modèle pour contrôler les coûts départementaux. Compte tenu des différences entre le modèle et les normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, les montants prévus au budget ont été présentés et ajustés pour se conformer aux normes comptables utilisés dans la préparation des états financiers consolidés. Les montants prévus au budget ne sont pas audités.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Budget règlement municipal excédent de l'exercice	-	-
Ajouts: Acquisition d'immobilisations corporelles	11 017 595	15 571 361
Remboursement de la dette municipale	3 958 751	3 787 406
Moins: Amortissement d'immobilisations corporelles	(7 425 022)	(7 222 797)
Contributions des réserves	<u>(3 390 145)</u>	<u>(4 260 812)</u>
Excédent budgétaire selon l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	<u>4 161 179</u>	<u>7 875 158</u>

21. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

22. Informations sectorielles

	Administration générale	Services de protection	Services de transports	Services environnementaux	Services de santé	Services sociaux et de la famille	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Non alloué	2025 Total
Revenus										
Imposition nette	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	24 298 034 \$	24 298 034 \$
Frais d'utilisation	13 430	100 429	16 400	11 431 675	20 729	3 316 562	602 970	435 980	-	15 938 175
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	-	82 372	-	-	-	11 198 658	52 998	60 051	7 166 200	18 560 279
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	-	-	4 809	2 408	-	12 460	38 768	-	-	58 445
Autres	842 957	417 033	(219 288)	434 081	20 172	438 185	1 361 335	243 271	434 206	3 971 952
Total des revenus	856 387	599 834	(198 079)	11 868 164	40 901	14 965 865	2 056 071	739 302	31 898 440	62 826 885
Dépenses										
Salaires et avantages sociaux	2 272 647	1 718 218	2 283 927	3 530 366	5 267	11 973 630	2 851 244	689 959	-	25 325 258
Matériaux	756 670	630 635	3 772 362	4 003 522	8 424	2 087 070	2 236 657	385 221	-	13 880 561
Services contractuels	416 400	3 578 442	267 168	589 290	52 072	2 077 962	172 200	577 169	-	7 730 703
Transferts au public et autres gouvernements	58 233	60 310	350 916	550 084	-	16 851	109 381	1 001	-	1 146 776
Loyers et frais financiers	-	-	-	122 451	484 431	3 723 484	-	-	-	4 330 366
Amortissement des immobilisations corporelles	244 183	469 048	2 679 540	2 975 332	889	332 800	715 211	8 019	-	7 425 022
Intérêts sur dette municipale	4 168	285 993	-	589 807	-	-	52 487	-	-	932 455
Total des dépenses	3 752 301	6 742 646	9 353 913	12 360 852	551 083	20 211 797	6 137 180	1 661 369	-	60 771 141
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	(2 895 914)	(6 142 812)	(9 551 992)	(492 688)	(510 182)	(5 245 932)	(4 081 109)	(922 067)	31 898 440	2 055 744
Autres éléments										
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	-	-	2 929 552	747 600	-	-	-	-	-	3 677 152
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	-	-	1 332 098	897 194	-	-	-	-	-	2 229 292
Excédent (déficit) de l'exercice	(2 895 914) \$	(6 142 812) \$	(5 290 342) \$	1 152 106 \$	(510 182) \$	(5 245 932) \$	(4 081 109) \$	(922 067) \$	31 898 440 \$	7 962 188 \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

22. Informations sectorielles (suite)

	Administration générale	Services de protection	Services de transports	Services environnementaux	Services de santé	Services sociaux et de la famille	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Non alloué	2024 Total
Revenus										
Imposition nette	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	23 197 618 \$	23 197 618 \$
Frais d'utilisation	18 096	80 551	125 955	13 999 160	28 798	3 233 105	588 084	123 556	-	18 197 305
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	-	141 899	-	-	-	10 732 355	52 998	13 156	6 510 919	17 451 327
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	-	-	-	-	-	14 597	24 548	-	-	39 145
Autres	722 050	539 771	2 000	138 813	6 198	594 898	1 401 718	513 696	396 236	4 315 380
Total des revenus	740 146	762 221	127 955	14 137 973	34 996	14 574 955	2 067 348	650 408	30 104 773	63 200 775
Dépenses										
Salaires et avantages sociaux	1 967 223	1 788 235	2 241 922	3 555 387	5 818	11 146 390	2 883 846	666 329	-	24 255 150
Matériaux	930 106	647 210	3 450 220	3 684 129	1 805	1 804 514	2 177 276	98 609	-	12 793 869
Sservices contractuels	446 618	3 663 614	231 259	793 051	39 475	2 129 699	172 177	243 813	-	7 719 706
Loyers et frais financiers	62 121	63 749	345 367	549 728	359	16 457	159 133	834	-	1 197 748
Transferts au public et autres gouvernements	-	-	-	574 247	461 363	3 608 468	-	-	-	4 644 078
Amortissement des immobilisations corporelles	249 676	455 626	2 435 491	3 094 302	774	311 560	672 865	3 948	-	7 224 242
Intérêts sur dette municipale	6 481	297 677	-	700 822	-	-	57 283	-	-	1 062 263
Total des dépenses	3 662 225	6 916 111	8 704 259	12 951 666	509 594	19 017 088	6 122 580	1 013 533	-	58 897 056
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	(2 922 079)	(6 153 890)	(8 576 304)	1 186 307	(474 598)	(4 442 133)	(4 055 232)	(363 125)	30 104 773	4 303 719
Autres éléments										
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	-	-	3 603 207	-	-	-	-	-	-	3 603 207
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	-	-	1 394 024	595 563	-	-	-	-	-	1 989 587
Excédent (déficit) de l'exercice	(2 922 079) \$	(6 153 890) \$	(3 579 073) \$	1 781 870 \$	(474 598) \$	(4 442 133) \$	(4 055 232) \$	(363 125) \$	30 104 773 \$	9 896 513 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil, résidents et contribuables de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds d'entretien des cimetières de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et l'état de la continuité pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds d'entretien des cimetières de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly SNT s.r.l.

North Bay, Ontario
Le 14 juillet 2026

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Fonds d'entretien des cimetières - État de la continuité

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	190 121 \$	181 116 \$
Ventes de lots et installations de repères	<u>4 680</u>	<u>9 005</u>
	194 801	190 121
Dépenses	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>194 801 \$</u>	<u>190 121 \$</u>

La note afférente fait partie intégrante des états financiers.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Fonds d'entretien des cimetières - État de la situation financière
31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Actif financier		
Encaisse et dépôts à terme	644 801 \$	599 775 \$
Passif		
Compte à payer à la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest	<u>(450 000)</u>	<u>(409 654)</u>
Actif financier net	194 801	190 121
Actifs non financiers	<u>-</u>	<u>-</u>
Excédent accumulé	<u><u>194 801</u></u> \$	<u><u>190 121</u></u> \$

La note afférente fait partie intégrante des états financiers.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Fonds d'entretien des cimetières - Note afférente aux états financiers
31 décembre 2025

1. Conventions comptables

Principes de comptabilité

Les recettes en capital et les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse à l'exception des dépenses administratives et en immobilisations qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les dépenses sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées à la suite de la réception des biens ou des services à la création d'une obligation légale de payer.